



Nouvelles du Collectif

25 avril 2024

1- Vie du Collectif

Assemblée générale 2024

La neuvième AG du Collectif a eu lieu le samedi 6 avril à MONTERFIL (35).

Accès aux photos de l'AG : [240407 ag monterfil](https://www.youtube.com/channel/UCezXGq77eNHKrP3YvtFXTIQ)



160 à 200 personnes (selon le moment de la journée) y ont participé dont une soixantaine de victimes des pesticides ou leurs proches. Comme chaque année, une ambiance chaleureuse, conviviale ; beaucoup de rencontres.

La journée s'est déroulée ainsi :

- 10h - 12h : **Assemblée Générale ordinaire** suivie d'une prise de parole des victimes des pesticides. Tous les rapports ont été votés à l'unanimité, ainsi que l'élection des membres du groupe de coordination. **117 adhérents présents et 158 pouvoirs, soit 52% des 529 adhérents en 2023.**
- 12h30 - 14h : Apéro, repas, café
- 14h – 14h45 : compte-rendu de l'activité des groupes de travail du Collectif : coûts cachés des pesticides et groupe riverains.
- 14h45 – 16h45 : table-ronde animée par Henri, rassemblant Catherine DARROT (sociologue à l'Agrocampus de Rennes), Giovanni PRETE (sociologue à l'INRAE) et François LAFFORGUE (notre avocat).

Les vidéos des groupes de travail et de la table-ronde de l'après-midi sont accessibles sur notre page YouTube :

<https://www.youtube.com/channel/UCezXGq77eNHKrP3YvtFXTIQ>



Lundi 22 avril, nous avons tenu une **Assemblée Générale extraordinaire** en visio.

55 participants.

Les modifications des statuts proposées sur 3 points, ont été votées à l'unanimité des présents à jour de leur cotisation 2023 :

- Affirmer l'ancrage du Collectif dans l'Ouest
- Chaque adhérent présent à une AG ordinaire ou extraordinaire pourra être titulaire de 2 mandats écrits au lieu d'un seul jusqu'à présent.
- Autoriser le vote par correspondance aux AG ordinaires et extraordinaires.

Voici le lien vers les nouveaux statuts :

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidair> <https://www.youtube.com/watch?v=p-AziN9ckE4e.fr/docs/Statuts.pdf>

Le nouveau groupe de coordination est ainsi constitué :

		dépt		
ANDRE	Marie France	35	Secrétaire	Paysanne retraitée
BESNARD	Michel	35	Président	Retraité industrie
BODENES	Daniel	29	Référent 29	Paysagiste / parkinson
BUSNEL	Henri	35	Trésorier sortant	Retraité vie associative
DUBOST	Sylvie	44	Trésorières en binôme	Retraîtée conseillère socio-éducative
HAFFNER	Céline	35		Comptable et naturopathe
GARREAU	Gisèle	22	Référentes 22 en binôme	Paysanne / parkinson
PONT	Aurore	22		Fonction publique
GILET	Marie Thérèse et Guy	44		Riveraine / myélome
GUIGNES	Bernard	82		Arboriculteur / cancer prostate
JOUALT	Christian	35		Paysan / cancer prostate et leucémie
LE MENTEC	Annick	56	Référente 56	Retraîtée industrie
LOUAIL	René	22		Paysan retraité
PERCHE	Michele	49		Retraîtée travailleur social
PIVETEAU	Jean Yves	44		Retraité juriste
RAVARD	Gilles	44	Référent 44	Paysan / lymphome
SAVATIER	Monique et Patrick	49	Référent 49	Retraités formatrice et industrie

Adhésions 2024

N'oubliez pas d'adhérer ou réadhérer (cotisation : 10 €)

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/adhesion/>
- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 – Betton

2-Soutien aux victimes des pesticides :

Nouvelles reconnaissances en maladie professionnelle

Depuis le début 2024, 12 nouvelles personnes ont été reconnues en maladie professionnelle :

				Département
1	Odile	Paysanne	glioblastome	12
2	Jacques	Paysan	prostate	49
3	Joël	Paysan	prostate	58
4	Jean jacques	Salarié coopérative	prostate	29
5	Paul	Paysan	prostate	35
6	Maurice	Paysan	prostate	24
7	Jean Paul	Paysan	prostate	35
8	Joseph	Paysan	prostate	49
9	Jean Pierre	Paysan	Parkinson + prostate	49
10	Viviana	Paysanne	lymphome	29
11	Gérard	Paysan	glioblastome	49
12	Laurent	Espaces verts	lymphome	49

Depuis la création du Collectif en avril 2016, nous en sommes à 152 maladies reconnues en maladie professionnelles.

Nouvelles reconnaissances du glioblastome comme maladie professionnelle

Depuis la reconnaissance du glioblastome d'Odette GRUAU (49) le 6 novembre 2023 par le Tribunal judiciaire d'ANGERS, deux autres personnes ont été également reconnues cette année (Odile en Aveyron et Gérard en Maine et Loire). A ce jour 8 personnes ont été reconnues pour une tumeur cérébrale ; nous avons déposé 5 nouvelles demandes.

Nouvelles de Christian JOUAULT



Christian lutte depuis le 20 novembre dernier contre une **leucémie aigüe myéloïde et Lymphoïde** pour laquelle il demande la reconnaissance en maladie professionnelle (tableau n°19 du Régime Agricole).

Les chimiothérapies entreprises n'ont pas permis à ce jour d'enrayer les cellules cancéreuses ; il continue néanmoins de témoigner quand il le peut, contre ces molécules mortifères qui l'ont rendu malade.

11 mars : rassemblement de soutien au Tribunal Judiciaire d'ANGERS

Nous étions une bonne vingtaine ce lundi matin pour soutenir 4 personnes du Maine et Loire :

- **Michel et Thierry** (paysans) et **Johny** (salarié dans les vergers) ont été reconnus en maladie professionnelle pour un cancer de la prostate. Nous contestons le taux d'Incapacité Permanente Professionnelle (IPP) insuffisant qui leur a été attribué par le FIVP.
- **Magali**, salariée dans un élevage, souffre d'un cancer de la vessie, dont la reconnaissance lui a été refusée par le FIVP. Nous la soutenons dans sa demande d'être reconnue en maladie professionnelle.

Me LAFFORGUE a fait une plaidoirie très éclairante concernant la sous-estimation des taux d'IPP (pour la prostate, barème non officiel sous-estimant l'incontinence et les conséquences sexuelles et psychologiques ; sous-évaluation ou occultation du coefficient professionnel, harmonisation par le bas des taux d'ipp...).

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/reuni-a-angers-le-collectif-de-soutien-aux-victimes-des-pesticides-poursuit-son-combat-4ee4e3f6-df90-11ee-b663-876be68e305a>

<https://www.lanouvellerepublique.fr/maine-et-loire/pesticides-des-travailleurs-agricoles-demandent-reparation-apres-avoir-contracte-un-cancer>

Délibéré le 6 mai.

14 mars : rassemblement de soutien au tribunal Judiciaire de BREST



Souffrant de la maladie de parkinson depuis 1986, Yves RANNOU a été reconnu en maladie professionnelle en avril 2021. En mars 2023, nous sommes allés le soutenir au Tribunal Judiciaire de Brest pour contester sa date de consolidation.

Malheureusement Yves est décédé le 8 juillet 2023.

Nous poursuivons son combat **pour que sa date de consolidation soit fixée à la date de création du tableau de parkinson en 2012, vu que la MSA ne l'a pas informé de ses droits.**

Pascal LOUSSOUARN a été chauffeur dans la coopérative agricole TRISKALIA (EUREDEN aujourd'hui) ; il a été reconnu en maladie professionnelle pour les cancers de la prostate et du colon.

Pascal conteste le taux d'IPP du cancer de la prostate fixé 35% qu'il estime insuffisant.

Me BARON a défendu Yves et Pascal avec beaucoup de force.

<https://www.ouest-france.fr/societe/justice/pesticides-en-finistere-ils-se-mobilisent-pour-une-meilleure-indemnisation-des-victimes-7fada0d8-e1f5-11ee-b500-8385a3b868c8>

<https://www.letelegramme.fr/finistere/brest-29200/a-brest-les-malades-des-produits-phytosanitaires-reclament-justice-6543989.php>

Délibéré : 23 mai

Consolidation

Après avoir été reconnu en maladie professionnelle, il faut obtenir un certificat de consolidation du médecin traitant d'abord, puis du médecin-conseil de la MSA ; et cette date de consolidation va déclencher le début de versement de la rente. Donc cette date représente un enjeu financier ; fréquemment nous contestons la date tardive retenue par la MSA (cf Yves RANNOU). Celle-ci allègue souvent que la consolidation ne peut être antérieure à la date de demande de reconnaissance en maladie professionnelle ; or celle-ci est souvent faite très tardivement faute d'avoir été informé par la MSA de ce droit. Nous avons donc demandé au Fonds d'Indemnisation des Victimes des Pesticides (FIVP) de nous indiquer les textes qui justifient ce refus.

Malgré de nombreuses relances, nous attendons toujours la réponse du FIVP depuis septembre 2022 !

Interventions auprès des MSA ou du FIVP

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises par mail et téléphone pour des démarches qui traînent :

- Attente d'un rendez-vous avec le médecin-conseil pour fixer le taux d'IPP,
- Rente pour des veuves non versées
- Solitude familiale et morale face aux démarches administratives d'une personne malade en fin de vie.

Prochains rassemblements de soutien devant les Tribunaux

27-mai-24	9h	Tribunal Judiciaire pour contestation date de consolidation de Pierre LUCAS	QUIMPER
12-juin-24	9h	Tribunal Judiciaire pour contestation le refus de reconnaissance de Raymond RADE	LAVAL
21-juin-24	9h	Tribunal Judiciaire pour contestation du refus de reconnaissance de Michel PELHATRE, C TROCHU, H. BROSSAULT, C. OLIVIER	RENNES

11 avril : prise de parole au Parlement Européen à BRUXELLES

Le 11 avril, Gilles RAVARD (44) et Isabelle MARCHAND (56) ont pris la parole au nom de notre Collectif, devant le Parlement Européen en réponse à l'initiative d'une **Fédération de 30 Mutuelles** protégeant 10 millions d'Européens. Celle-ci avait déjà organisé un Colloque au Sénat le 5 février dernier auquel avait participé le Collectif.



<https://www.instagram.com/reel/C5qpzbzNN72/?igsh=dW1udHpybTFpOHll>

Voici avec [ce lien](#) plus d'information sur la journée du 11 avril animée par M. RIEUSSEC, et les demandes formulées auprès Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission Européenne, Roberta Metsola Présidente du Parlement Européen, Gabriel Attal, Premier Ministre Français :

1. **Retirer l'amiante des écoles, gymnases et autres bâtiments publics en Europe jusqu'en 2032.**
2. **Réviser le guide de diagnostic Européen sur la base des connaissances scientifiques actuelles.**
3. **Appliquer la législation Européenne sur l'évaluation de la toxicité des pesticides.**
4. **Maintenir l'objectif de réduction de 50 % de l'utilisation des pesticides dans l'UE d'ici à 2030.**
5. **Réaliser 20% minimum d'alimentation bio dans les établissements scolaires au niveau de l'UE en 2025.**
6. **Mettre en œuvre une Europe 100% agroécologique sans pesticides d'ici 2050 et 25% d'ici 2030.**

Le travail commun engagé avec les associations de luttes contre l'amiante et les pesticides (Secrets Toxiques, Générations Futures...) va se poursuivre.

3-Protection des riverains

Nombreux appels

En cette période d'épandages, nous recevons beaucoup d'appels de riverains.

Nous répondons aussi concrètement que possible aux interrogations, en nous appuyant sur le 4 pages de conseils que nous avons rédigé...

Mais hélas, les moyens de défense des riverains sont très faibles.

Nous sommes aussi souvent interpellés par des riverains victimes de cancers inscrits (ou non) dans les tableaux de maladie des professionnels (lymphome, myélome, leucémie, parkinson...); comment mettre les pouvoirs publics devant leurs responsabilités, leur devoir de protection de la santé des citoyens ?

→ à l'AG, notre groupe de travail riverains a présenté des pistes de travail

Voir vidéo sur la page Youtube

Nous poursuivons le travail en commun avec d'autres associations telles que TRANSREACT INTERNATIONAL.

Point sur le groupe de travail « coûts cachés »

Une présentation partielle des travaux en cours a été faite lors de l'AG du 6 avril, qui portent sur trois thèmes principaux : le coût des maladies liées aux pesticides, le coût du traitement de l'eau polluée par les pesticides, les difficultés d'approche de la dangerosité des produits.

Le groupe envisage une conférence-débat le **mercredi 29 mai à 20h à la Maison des Associations à RENNES** avec l'association **BASIC, Bureau d'Analyse Sociétale d'Intérêt Collectif**.

Vergers bios pollués par les pesticides des voisins en conventionnel

Notre Collectif soutient 2 pomiculteurs qui n'utilisent pas de pesticides dont les vergers ont été pollués par les pesticides utilisés par leurs voisins conventionnels (C. BITAULD à SAULNIERES – 35, et B. BANCEL à CREDIN à CREDIN – 56).

Substance active supérieure à la limite de détection	Teneur	LMR	LQ	Méthode	Date d'analyse
bénoxacor	1,3	mg/kg	0,010 mg/kg	M1	09/11/23
mésotrione	0,32	mg/kg	0,010 mg/kg	M1	09/11/23
métolachlore et S-métolachlore selon règl.	28	mg/kg	0,010 mg/kg	M1	09/11/23
prosulfocarbe	d,NQ	mg/kg	0,010 mg/kg	M1	09/11/23

LQ : limite de quantification ; Ld (limite de détection) = LQ/3 ; d,NQ (détecté, non quantifié) = valeur située entre la LQ et la Ld

Ils sont défendus par Me LAFFORGUE ; celui-ci, dans un courrier recommandé adressé au préfet d'Ille-et-Vilaine le **mardi 26 mars 2024**, a demandé l'adoption d'un arrêté préfectoral pour interdire l'utilisation des herbicides contenant du prosulfocarbe, du S-métolachlore et du terbuthyraline dans toute l'Ille-et-Vilaine et plus spécifiquement dans les trois communes où l'arboriculteur possède des parcelles, à savoir Saulnières, Le Sel-de-Bretagne et le Petit-Fougeray. « En cas de refus ou d'absence de réponse du préfet, nous saisirons les tribunaux pour engager des procédures en référé ».

En parallèle une procédure pour réclamer une indemnisation devrait également être engagée.

- <https://basta.media/christophe-arboriculteur-menace-de-liquidation-judiciaire-a-cause-de-pesticides>
- <https://www.ouest-france.fr/environnement/pesticides/sa-recolte-etant-perdue-un-agriculteur-bio-veut-pousser-letat-a-interdire-lepandage-de-pesticides-0268705a-d97e-11ee-80d9-70055cb6efe2>
- <https://basta.media/chute-production-pommes-agriculteurs-soupconnent-herbicides-pesticides>

Secrets Toxiques

Dans le cadre du « Tour de France » organisé par la coalition Secrets Toxiques, une série de projections du film Secrets Toxiques suivies d'un débat, ont eu lieu en Ille et Vilaine **en février 2024** :

- 13 février : St Malo
- 15 février : Guipry
- 19 février : Vitré
- 20 février : Montauban de Bretagne
- 21 février : colloque à Rennes
- 23 février : Saint Aubin du Cormier

Plusieurs membres du Collectif ont témoigné à Guipry, Vitré, Montauban, Rennes, St Aubin du Cormier.

4-Autres actions :

Soutien à Pierre HINARD, lanceur d'alerte

Pierre HINARD fut responsable qualité chez CASTEL VIANDES à CHATEAUBRIANT (44) avant d'être licencié pour avoir signalé des manquements aux règles d'hygiène en 2008.

Suite à l'audience du 15 février, la cour d'appel des prud'hommes de Rennes, a prononcé le **10 avril**, la nullité de son licenciement :

- https://actu.fr/pays-de-la-loire/chateaubriant_44036/chateaubriant-pierre-hinard-gagne-son-proces-contre-castel-viandes_60934573.html
- <https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/le-licenciement-du-lanceur-d-alerte-de-castel-viande-a-chateaubriant-juge-abusif-par-la-cour-d-appel-9249218>



Soutien à la famille d'un salarié de Terrena devant la Cour d'Appel de Rennes

En février 2017, Anthony est mort écrasé dans un palettiseur de l'usine d'aliments du bétail de **TERRENA à ANCENIS (44)**, laissant son épouse Rosalie avec 2 petites filles. Rosalie, faute de soutien, nous appelle au secours. Sa propre avocate ne semble pas décidée à la défendre !

Plusieurs jugements avaient été prononcés :

- Le 17 juin 2021, la Cour d'Appel de Rennes « *déclare la SCA TERRENA coupable des faits d'homicide involontaire par la violation manifestement délibérée d'une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou les règlements* »
- Le 26 novembre 2021, le Tribunal Judiciaire de Nantes « *dit que l'accident ... est dû à la faute inexcusable de la SCA TERRENA* » et fixe l'indemnisation du préjudice moral pour Rosalie et les 2 enfants.
- TERRENA se pourvoit en cassation ; le 21 mars 2023, la Cour de Cassation casse le jugement du 17 juin 2021 et demande qu'il soit rejugé par la même Cour d'Appel de Rennes.



Ce 26 mars, TERRENA (puissante coopérative de 13 000 salariés, 5 Milliards d'€), demandait à être blanchie de toute responsabilité et à reporter l'entière responsabilité de l'accident mortel sur Anthony.

Un certain nombre de faits nous interrogent :

- En juillet 2013, sur cette même marque de palettiseur, un accident mortel a eu lieu dans la société CCPA, filiale de TERRENA, à JANZE (35). Fabricant et utilisateur en ont-ils tiré les conclusions en termes de sécurité ?
- Plusieurs accidents mortels ont eu lieu chez TERRENA : décembre 2009 à l'abattoir Elivia au Lion d'Angers (49), juillet 2011 à St Mathurin sur Loire (49), juillet 2013 à Janzé (35), décembre 2016 à Ecoflant (49), avril 2023 à Villers Bocage (14)
- La différence d'appréciation entre le Tribunal Judiciaire de Nantes qui reconnaît la faute inexcusable de Terrena et la cour de Cassation qui demande d'exonérer Terrena de toute responsabilité est étonnante.
- 39 non conformités concernant la sécurité ont été relevées par l'organisme de contrôle sur ce palettiseur ! Anthony se plaignait sans cesse auprès de son épouse de cette machine qui tombait toujours en panne et avait demandé à changer de poste.

Nous sommes choqués par le manque d'humanité de cette coopérative (qui pourtant se réfère aux valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire) !

L'épouse et les parents d'Anthony étaient présents à l'audience soutenus par les membres de notre Collectif.

Dans l'urgence, nous avons réussi à éviter que l'audience ne se déroule dans un huis-clos, sans la présence de Rosalie et sa famille !

Délibéré le 22 mai.

- <https://www.echoancenis.fr/actualite-2755-ancenis-saint-gereon-terrena-l-accident-mortel-refait-surface>
- [Accident mortel : l'entreprise Terrena jugée en appel \(ouest-france.fr\)](https://www.ouest-france.fr/actualite/accident-mortel-l-entreprise-terrena-jugee-en-appel)

5- Témoignages de membres du Collectif dans la presse

- **15 février** : témoignage de **Henri CHATEL** paysan en Côtes d'Armor et touché par parkinson, sur FR3 Bretagne <https://www.youtube.com/watch?v=p-AzjN9ckE4>
- **16 février** : Témoignage de **Michel DAVIET** à VOVES (28) dans le cadre du Forum organisé par "Solidarité Tran To Nga – Stop Pesticides". Michel souffre d'un lymphôme et travaille dans une coopérative. Interview sur l'Echo républicain : https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/MichelDaviet-Echo-8-04-2024_p1.PDF
https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/MichelDaviet-Echo-8-04-2024_p2.PDF

- **24 février** : Article de L'HUMANITE avec **Gisèle GARREAU (29)** : *Gisèle Garreau, un corps meurtri par les pesticides*
<https://www.humanite.fr/social-et-economie/agriculture/gisele-garreau-le-combat-dune-agricultrice-contre-les-ravages-des-pesticides-Bretagne>
- **29 février** : Témoignage de **Daniel CORMIER (53)**, paysan, atteint de parkinson par une TV Catalane
<https://www.ccma.cat/3cat/els-pagos-malalts-de-pesticides-denuncien-macron-i-els-grans-sindicats-agricoles-per-relaxar-les-normes-que-els-regulen/video/6269310/#onboarding=true>
- **29 février** : interview de plusieurs membres du Collectif par NEXUS :
<https://www.youtube.com/watch?v=cYFFw0-dJrY&t=46s>
- **29 février** : témoignage d'un paysan du Morbihan victime d'un lymphome, dans le blog DEAMBULATERRE (PLOERMEL)
<https://deambulaterre.org/2024/02/24/lamertume-dandre-paysan-victime-des-pesticides/>
- **2 mars** : témoignage de **Jean Louis EMERIAU (49), époux d'O. GRUAU** sur France Bleu
https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-choix-franceinfo/c-etait-long-injuste-le-parcours-du-combattant-des-agriculteurs-victimes-des-pesticides-pour-etre-indemnisés-a-hauteur-de-leurs-sequelles_6370375.html
- **2 mars** : Article de Mathilde TONNERRE (Ouest-France) concernant **Cloé DUBREUIL** à ST NOLFF (56), suite à sa rechute dans la leucémie lymphoblastique
<https://www.ouest-france.fr/environnement/pesticides/cette-mere-de-famille-sest-battue-pour-que-sa-fille-malade-ne-respire-plus-de-pesticides-chez-elle-8350a6e6-cf16-11ee-84f3-30cb0ba0cd2f>
- **5 mars** : Interview de **Bernard GUIGNES (82)**, arboriculteur atteint d'un cancer de la prostate, dans la Dépêche du midi
<https://www.ladepeche.fr/2024/03/05/colere-des-agriculteurs-avec-les-pesticides-on-empoisonne-les-gens-11805035.php>
- **11 avril** : interview de **M. BESNARD** par LA VIE
<https://www.lavie.fr/actualite/sciences/maladie-de-parkinson-les-pesticides-montres-du-doigt-94108.php>

6- Ciné-débats et conférences

- **9 mars** à **GUENOUVRY (44)** : deux membres du Collectif, **JY PIVETEAU** et **MJ GRATAS** ont témoigné à l'AG du Collectif Sans Pesticides (CSP).
- **14 mars** à la **MONTAGNE (44)** : **JY PIVETEAU** et **G. RAVARD** ont participé à un débat) organisé par ATTAC 44 : « UN ENVIRONNEMENT DANGEREUX » sur les ondes électromagnétiques et les pesticides.
<https://youtu.be/eiPwe5GEqM4?si=Lq4BkvKE9xlmjnub>

- **25 mars** : conférence : **NOTRE BOCAGE, QUEL AVENIR ?**

Organisée par le Collectif à **BETTON (35)**

Avec **JL MAILLARD**, ancien directeur de l'écomusée de la Bentinais à RENNES et **Thierry GUEHENNEUC**, technicien du bocage.

Il travaille depuis plus de 20 ans dans le cadre d'actions collectives agricoles, membre de l'association Terres et bocages (22).

70 personnes ont participé.



- **27 mars** à **AUGAN (56)** : présentation du Collectif, dans le bar Associatif du Champ commun dans le cadre des Blablas de l'ESS en collaboration avec la radio Timbre FM (A. LE MENTEC, M. BESNARD)
<https://timbrefm.fr/les-emissions/les-blablas-de-less-sur-les-pesticides-mars/>

7- Evènements à venir :

27-mai-24	9h	Tribunal Judiciaire pour contestation de la date de consolidation de Pierre LUCAS	QUIMPER
29-mai-24	9h30	A l'invitation de l'association de parkinson, ciné-débat au lycée agricole	SEE (61)
29-mai-24	20h	Conférence sur "les coûts cachés" animée par BASIC	RENNES
12-juin-24	9H	Tribunal Judiciaire pour contestation le refus de reconnaissance de Raymond RADE	LAVAL
21-juin-24	9H	Tribunal Judiciaire pour contestation du refus de reconnaissance de Michel PELHATRE, C TROCHU, H. BROSSAULT, C. OLIVIER	RENNES
04-juil-24	11h	Intervention du Collectif à l'AG du personnel du centre INRAE Bretagne-Normandie à l'invitation de Sud Solidaire	RENNES
16-juil-24	Journée	Tables rondes sur la qualité de l'eau et l'agro-industrie dans le Poitou	POITOU

8-Prochaine visio-conférence :

Mardi 4 juin 2024

20h

Un lien zoom vous sera envoyé.